



COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS
Parc Naturel Régional du Queyras
République Française

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
UNE REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA
Mardi 8 avril 2025 A 18 H à la salle des Fêtes d'Abriès

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte-rendu de séance du 27 mars 2025.
3. Vote des Budgets de l'année 2025 pour :
 - 3.1. Budget général
 - 3.2. Budget du Camping de Valprévèyre
 - 3.3. Budget de la Régie de Transport.
4. Délibération relative à la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement – Décision du taux applicable.
5. Délibération pour le renouvellement du classement « Commune Touristique ».
6. Délibération définissant les durées d'amortissement des biens.
7. Délibération attribuant le marché de prestations pour la promotion, l'installation, l'entretien et l'animation de l'espace nature de la montagne de Gilly.
8. Délibération approuvant le règlement de lotissement et le règlement d'attribution des lots du lotissement de la Garcine « Hannibal ».
9. Délibération autorisant le Maire à déposer un dossier d'échanges culturels avec la Commune de CRISSOLO, cheffe de file au titre du programme ALCOTRA / INTERREG 2021/2027.
10. Délibération relative à la vente du restaurant d'altitude communal - Décision de principe.
11. Questions diverses :
 - 11.1. Retour des représentants de la Commune auprès des diverses instances intercommunales (Communauté de Communes, Syndicat Mixte des Stations du Queyras, etc ...).

A Abriès-Ristolas, le 02/04/2025, pour affichage,
Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT